

Le 18 janvier 2019

À tous les parents et le personnel de l'école Des Découvreurs

Objet : Message de la santé publique – incident lié au monoxyde de carbone du 14 janvier 2019

Madame,
Monsieur,

Comme vous le savez, le 14 janvier, le personnel et les élèves de l'école Des Découvreurs ont été exposés à du monoxyde de carbone (CO) à la suite d'une défectuosité liée au système de chauffage.

Les effets du CO peuvent survenir en deux temps. Des symptômes tels que des maux de tête, étourdissements, nausées, vomissements et pertes de conscience peuvent survenir au moment de l'intoxication. Certains de ces signes et symptômes peuvent se prolonger pendant quelques jours. La durée de ces effets peut varier d'un individu à l'autre. Une deuxième vague de symptômes peut survenir quelques semaines après l'intoxication, d'où la nécessité d'un suivi.

La Direction régionale de santé publique (DRSP) travaille avec le CIUSSS de l'Ouest-de-l'île-de-Montréal pour organiser un suivi pour l'ensemble des élèves et du personnel de l'école des Découvreurs. Nous nous assurerons que les parents sont informés du suivi et qu'ils sont impliqués dans son déroulement.

Afin de dresser un portrait complet de situation, la DRSP mène une enquête épidémiologique sur les événements du 14 janvier. Afin de nous aider dans notre enquête, **un questionnaire sera distribué aux enfants et au personnel de l'école sous peu. Nous vous invitons à le remplir et à déposer le questionnaire dans le pigeonier de Manon Jacques**, infirmière scolaire dans l'enveloppe fournie avec le questionnaire.

... 2

Le CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal a organisé des corridors de services médicaux pour les enfants et le personnel de l'école.

Pour les enfants :

Clinique pédiatrique de l'Hôpital de LaSalle

8585 Terrasse Champlain

LaSalle QC H8P 1C1

Ouverte du lundi au vendredi de 8 h à 16 h

Centrale de rendez-vous: (514) 367-8626

Pour les enfants et le personnel :

Clinique MédiCentre LaSalle

1500 avenue Dollard

LaSalle Qc H8N 175

Ouverte du lundi au vendredi de 8 h à 17 h

Centrale de rendez-vous: (514) 366-4507

GMF Monk

2529 rue Allard

Montréal QC H4E 2L5

Ouvert du lundi au vendredi de 17 h à 20 h; samedi et dimanche de 8 h à 20 h

Centrale de rendez-vous: (514) 769-9999

Il est important de mentionner lors de votre appel à l'une ou l'autre de ces 2 cliniques que votre enfant fréquente ou que vous travaillez à l'école des Découvreurs et que la demande de rendez-vous est en lien avec la fuite de monoxyde de carbone.

Vous trouverez à la suite de cette lettre un question/réponse (Q/R) sur le CO et la santé. Le Q/R accompagné d'une vidéo seront déposés sur le site Internet de [Santé Montréal](#), nous le mettrons à jour si nécessaire.

Un médecin pourra répondre à vos questions le lundi 21 janvier entre 12 h 00 et 13 h 00 sur la page [Facebook de Santé Montréal](#).

Pour nous contacter

Parents d'élèves, joignez l'équipe de la Direction régionale de santé publique en composant le 514 528-2400, poste 3440.

Membres du personnel de l'école, joignez l'équipe de santé au travail en composant le 514-948-7513.

Nous vous remercions de votre collaboration qui est essentielle à notre enquête.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

La directrice régionale de santé publique,



Mylène Drouin, M.D.

MD/VD/cjb

p. j. (1)

Questions et réponses fréquentes

C'est quoi le monoxyde de carbone?

- Le monoxyde de carbone est un gaz qui ne se sent pas et qui ne se voit pas. Il n'irrite pas les yeux et ne provoque pas la toux. De ce fait, le CO est difficile à détecter et peut être dangereux pour la santé.

Comment il agit dans notre corps?

- Le monoxyde de carbone prend la place de l'oxygène dans le sang. Comme les cellules de notre corps se nourrissent d'oxygène, elles ne fonctionnent plus normalement lorsqu'elles en sont privées. Du fait que le corps entier est composé de cellules qui ont des fonctions bien différentes, il peut y avoir une grande variabilité des symptômes ressentis chez la personne exposée au monoxyde de carbone.

Quels sont ces symptômes?

- Parmi ceux-ci, on note les maux de tête, les troubles visuels, la fatigue, les étourdissements.
- Des symptômes plus sévères peuvent également se manifester comme : des vomissements, de la confusion, de la faiblesse musculaire, une démarche chancelante ou la perte de conscience.
- Une exposition importante au monoxyde de carbone peut également entraîner des symptômes neurologiques tardifs ou résiduels.

Qu'est-ce qu'un symptôme tardif ou résiduel?

- Un symptôme tardif ou résiduel est un symptôme qui se produit après l'exposition au monoxyde de carbone.

Quels sont les symptômes tardifs ou résiduels possibles?

- Les symptômes tardifs ou résiduels possibles sont :
 - o Troubles de la mémoire ou de concentration ;
 - o Modification du comportement ;
 - o Grande fatigue ;
 - o Perte d'intérêt et sentiment d'être déprimé ;
 - o Les maux de tête peuvent aussi perdurer un certain temps.

Combien de jours peuvent durer les symptômes résiduels?

- Les symptômes surviennent généralement dans les **trois (3) semaines** après l'exposition.
- Presque toutes les personnes qui auront des symptômes neurologiques tardifs les auront dans les 6 semaines après l'exposition.

Y a-t-il un traitement ou une conduite à tenir pour les signes et symptômes résiduels ?

- Si vous ressentez des symptômes incommodants, consultez un médecin. Les traitements appropriés pour soulager les symptômes pourront être déterminés avec un médecin.

Est-ce qu'on peut en garder des séquelles?

- Il existe des séquelles possibles à l'intoxication au monoxyde de carbone. La probabilité de celles-ci dépendra de la vulnérabilité de la personne intoxiquée, de la durée d'exposition, de l'intensité d'exposition, de la fréquence de réexposition et de la rapidité d'intervention en cas d'exposition.

Si les symptômes s'améliorent ou que je n'ai pas eu de symptôme malgré mon exposition, faut-il consulter?

- Si vous êtes le parent d'un enfant exposé :
 - o Si l'enfant n'a présenté aucun symptôme, aucune consultation médicale additionnelle n'est nécessaire. En cas de signes et symptômes ou en cas de doute, vous pouvez consulter le Centre antipoison du Québec au 1-800-463-5060.
 - o La Direction régionale de la santé publique de Montréal s'affaire à mettre en place une unité mobile de suivi qui se déplacera sur les lieux de l'exposition dans 4 à 6 semaines afin d'évaluer l'état général des enfants et du personnel.
- Si vous êtes un employé :
 - o Si vous avez déjà consulté et que vous avez votre formulaire de demande d'indemnisation auprès de la CNESST rempli et signé par un médecin, aucune consultation médicale additionnelle n'est nécessaire.
 - o Dans le cas contraire, vous pouvez consulter un médecin afin d'obtenir votre formulaire de demande d'indemnisation auprès de la CNESST. Vous avez jusqu'à 6 mois suivants la date de l'événement pour soumettre votre réclamation à la CNESST.

Pour d'autres questions en lien avec la santé et l'intoxication au monoxyde de carbone, vous pouvez appeler le Centre Antipoison du Québec au 1-800-463-5060.

Pour en savoir plus sur le monoxyde de carbone, vous pouvez consulter le site suivant :

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/intoxication-au-monoxyde-de-carbone/>